

Conditions Générales de Vente (CGV) – LAPIN BLEU

Article 1 : Validité

Sauf convention contraire écrite entre **LAPIN BLEU** et le client, les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des contrats, devis, prestations de services et engagements conclus entre **LAPIN BLEU** et le client.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

Article 2 : Devis et commande

Les devis émis par **LAPIN BLEU** ont une durée de validité de trente (30) jours à compter de leur date d'émission.

Toute commande doit faire l'objet d'une validation écrite du devis (signature manuscrite ou digitale).

Les travaux ne débuteront qu'après réception du devis signé et, le cas échéant, du versement de l'acompte prévu.

Toute modification de la commande initiale devra faire l'objet d'un devis complémentaire soumis à l'accord du client.

Article 3 : Fichiers et éléments confiés

Les fichiers, images, vidéos, textes et tout autre élément confiés à **LAPIN BLEU** doivent être fournis sous forme de copies.

LAPIN BLEU ne saurait être tenue responsable de la perte, de la détérioration ou de la mauvaise qualité des éléments fournis.

Le client s'engage à détenir tous les droits d'utilisation et de reproduction relatifs aux éléments transmis.

Article 4 : Propriété intellectuelle

4.1 Créations graphiques et identités visuelles

Dans le cadre de la création d'un logo, d'une charte graphique ou de tout élément visuel, le client n'acquiert les droits d'exploitation et de propriété intellectuelle sur la création finale qu'à compter du paiement intégral du devis correspondant.

Une fois le règlement complet effectué, le client bénéficie des droits exclusifs sur la piste graphique finale validée, à l'exclusion des propositions non retenues.

Toute modification ultérieure à la validation finale fera l'objet d'un nouveau devis et d'une facturation complémentaire.

4.2 Créations de contenus photo, vidéo ou social media

Les productions (photos, vidéos, montages, templates, visuels social media, etc.) réalisées par **LAPIN BLEU** sont cédées au client pour les seuls usages prévus au contrat.

Toute réutilisation, transformation, revente, diffusion à des tiers ou exploitation commerciale sans autorisation écrite de **LAPIN BLEU** est strictement interdite.

4.3 Réserve de mention

Sauf stipulation contraire, **LAPIN BLEU** se réserve le droit d'intégrer une mention discrète de paternité (crédit ou signature) sur ses créations et de présenter ses réalisations à titre de référence commerciale.

Article 5 : Confidentialité

Les documents, stratégies, études, identités visuelles, ateliers, propositions commerciales ou dossiers transmis au client sont strictement confidentiels et demeurent la propriété intellectuelle exclusive de **LAPIN BLEU**.

Le client s'engage à ne pas les diffuser, reproduire ou transmettre à des tiers sans autorisation écrite.

Article 6 : Données à caractère personnel

Les parties s'engagent à respecter la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles (Règlement UE 2016/679 – RGPD).

LAPIN BLEU ne collecte et ne traite que les données nécessaires à l'exécution du contrat.

Ces données sont conservées pour la durée de la relation contractuelle et peuvent être utilisées à des fins administratives ou commerciales dans le cadre des activités de **LAPIN BLEU**.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ses données en adressant une demande écrite à :

✉ agencelapinbleu@gmail.com

Article 7 : Références commerciales

Sauf opposition écrite du client, **LAPIN BLEU** se réserve le droit de mentionner le nom du client, son logo, ainsi que les travaux réalisés dans le cadre de sa communication (portfolio, site internet, réseaux sociaux, présentations commerciales, etc.).

Article 8 : Responsabilités

LAPIN BLEU est tenue à une obligation de moyens dans la réalisation de ses prestations.

La responsabilité de **LAPIN BLEU** ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et se limitera, en tout état de cause, au montant total hors taxes des sommes effectivement versées par le client au titre du contrat concerné.

Le client est seul responsable du contenu qu'il publie ou diffuse via les services livrés. Il lui appartient d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour l'exploitation des textes, images,

musiques, vidéos ou autres contenus fournis à **LAPIN BLEU**.

LAPIN BLEU ne saurait être tenue responsable :

- **des pertes de données ou dysfonctionnements dus à des fournisseurs tiers (hébergeurs, plateformes sociales, logiciels, etc.) ;**
- **des retards imputables à un manque de collaboration, de validation ou de réactivité du client ;**
- **d'un usage détourné ou non conforme des livrables fournis.**

Article 9 : Délais et livrables

Les délais de livraison indiqués sont fournis à titre indicatif.

Ils peuvent être ajustés selon la nature du projet, la réactivité du client et la date de réception des éléments nécessaires à la production.

Aucun retard ne peut justifier une annulation de commande ou le versement de pénalités, sauf accord contraire écrit.

Article 10 : Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont précisées sur le devis ou la facture.

Sauf stipulation contraire :

- **50 % d'acompte à la commande pour lancement du projet,**
- **30 % à la validation intermédiaire (ex : maquette, charte, plan stratégique),**
- **20 % à la livraison finale des livrables.**

Pour les prestations récurrentes soumises à mensualisation, la facturation s'effectue à 100 % en début de mois.

En cas de non-paiement du mois précédent, **LAPIN BLEU** se réserve le droit de mettre en pause la collaboration et de suspendre toute production, publication ou livraison jusqu'à régularisation du solde dû.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application d'un intérêt de retard de 1 % par mois, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant TTC dû (minimum 150 €).

Les créations, livrables et droits associés restent la propriété intégrale de **LAPIN BLEU** jusqu'au paiement complet des sommes dues.

Article 11 : Réclamations

Toute réclamation concernant une facture ou une prestation doit être formulée par écrit dans un délai de huit (8) jours ouvrables suivant la réception de la facture ou du livrable concerné.

Passé ce délai, aucune contestation ne sera recevable.

Article 12 : Durée et résiliation

Le contrat prend effet à la date de signature du devis ou de validation de la commande.

Chaque partie peut résilier le contrat par lettre recommandée en cas de manquement grave à ses obligations contractuelles, après mise en demeure restée sans effet pendant un délai de quinze (15) jours.

En cas de résiliation du fait du client avant la fin du projet, les sommes déjà versées resteront acquises à **LAPIN BLEU**, et les prestations réalisées seront facturées au prorata de l'avancement du projet.

Tant que la totalité du montant prévu au devis n'a pas été réglée, le client ne dispose d'aucun droit d'utilisation, de diffusion ou d'exploitation, même partielle, des livrables ou créations réalisés par **LAPIN BLEU**.

Toute utilisation sans autorisation préalable constitue une violation des droits d'auteur, passible de poursuites conformément au Code de la Propriété Intellectuelle.

LAPIN BLEU se réserve par ailleurs le droit de suspendre ou de mettre fin à la collaboration, sans préavis ni indemnité, en cas de :

- **non-paiement des sommes dues,**
- **non-respect des engagements contractuels,**
- **ou de comportement du client jugé inapproprié, irrespectueux ou contraire aux valeurs et à l'éthique professionnelle de LAPIN BLEU.**

Dans ces cas, un prorata sera établi par **LAPIN BLEU** en fonction de l'avancement du projet et des prestations effectivement réalisées. Les droits d'utilisation des livrables demeurent en tout état de cause la propriété exclusive de **LAPIN BLEU** jusqu'à régularisation complète des sommes dues.

Article 13 : Cas particuliers – Maintenance, accompagnement et ateliers

Pour les prestations d'accompagnement mensuel, de maintenance ou d'ateliers stratégiques, la durée et les conditions spécifiques (rythme, répartition, facturation) sont définies dans le devis correspondant.

En cas de formule mensuelle avec engagement, la résiliation n'est possible qu'à l'issue de la période d'engagement, sauf accord écrit contraire.

Article 14 : Droit de rétractation (clients particuliers)

Conformément aux dispositions légales applicables, le client consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat pour exercer son droit de rétractation.

Toutefois, ce droit ne s'applique plus dès lors que l'exécution du contrat a commencé.

Article 15 : Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française : catastrophes naturelles, pandémie, grève, guerre, blocage des moyens de transport, panne de réseau, ou toute autre circonstance imprévisible et irrésistible rendant impossible l'exécution du contrat.

Article 16 : Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.
Tout différend relatif à leur interprétation ou à leur exécution relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de **Lille**, sauf disposition légale contraire.